



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

SEANCE du jeudi 22 septembre 2016

DLB 2016/058

L'an deux mille seize et le jeudi 22 septembre à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Date de la convocation : 16/09/2016

Affichage de la convocation : 16/09/2016

Présents : Alain VOGEL-SINGER, Christian ALLEMANY, Christine ANTOINE, Jean-Marie AT, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Antoine BARXIAS-CASTIES, Louis BENTAJOU, Dominique BIGARI, Michel CARAYON, Louis CARME, Bernard CHAUD, Sandrine DENIER, Alain DURAND, Laurent DURBAN, Norbert ETIENNE, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Robert GELY, Rémy GLOMOT, Alain GRENIER, Alain HUC, Philippe HUPPE, Muriel ICHER, Paul ISARD, Christian JANTEL, Sylvie KLEIN, Jean-Pierre LAMBERT, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Marion MAERTEN, Serge MALDONADO, Daniel MARECHAL, Dominique MARCOS, Pierre-Marie MARHUENDA, Jean MARTINEZ, Philippe MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Gérard MILLAT, Jean-François BARRACHINA, Jean-Claude RENAU, Daniel RENAUD, Pierre-Jean ROUGEOT, Alain RY AUX, Bernard SAUCEROTTE, Anick SATGER, Edgar SICARD, Robert SOUQUE, François TAUPIN, Michel TRINQUIER.

Absents excusés : Pierre USACHE, Philippe FAURE, Philippe BOUCHE, Jérôme FABRE, Mathieu LESECQ, Jacques HUC.

Secrétaire de séance : Gérard MILLAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Objet : Engagement d'une consultation pour le rachat de plastiques

Monsieur le Président informe les élus qu'actuellement, le plastique (PEHD) issu des bacs destinés à la destruction est racheté par une société sur la base d'un prix à la tonne voté par délibération 862/2011 du 30 mars 2011, avec une revalorisation financière votée par délibération 2015/019 du 20 mars 2015. Le PEHD faisant l'objet d'une mercuriale qui fixe, mensuellement, le cours de cette matière sur le marché, Monsieur le Président propose de lancer une consultation visant à retenir un titulaire pouvant offrir les meilleures conditions de reprise au SICTOM.

L'offre formulée par le titulaire sera déterminé par référence au dernier indice connu au jour de la consultation, tel que publié dans la revue Recyclage et Récupération pour le produit PEHD.

En outre, certaines déchèteries disposent de bennes dédiées au plastique. La qualité du tri, fait en amont par les usagers, n'est pas toujours satisfaisante mais des efforts peuvent être faits ce qui pourrait augurer d'une source de recettes supplémentaires.

Aussi, Monsieur le Président propose de prévoir un lot pour la reprise du plastique issu des déchèteries du SICTOM et de sensibiliser agents et usagers sur le tri de ce flux de déchets.

Le Comité Syndical est invité à délibérer sur cette proposition.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité

APPROUVE le dossier de consultation,

AUTORISE Monsieur le Président à engager la consultation susmentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, à l'issue de l'analyse des offres et pour faire suite à la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, à signer tous les documents afférents à ce marché.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an que susdits.

Le Président,


Alain VOGEL-SINGER



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le
et de sa publication le 30/09/2016 30/09/2016

A Nézignan l'Évêque, le 30/09/2016